



Par courrier électronique et courrier recommandé

le 28 juin 2013

Monsieur Gaston Hervieux
260, rang de la Montagne
L'Îsle-Verte (Québec) G0L 1K0
et
Monsieur Gérard Michaud
285, rue Michaud
Cacouna (Québec) G0L 1G0

Objet : **Communication sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement**

Auteurs de la

Communication : MM. Gaston Hervieux et Gérard Michaud
Partie concernée : Canada
Communication reçue : Le 14 décembre 2012
Communication révisée : Le 27 juin 2013
N° de la communication : **SEM-12-002 (Parcs éoliens du fleuve Saint-Laurent)**

Par la présente, nous accusons réception de la communication révisée susmentionnée. Le Secrétariat se livre maintenant à l'examen de la communication révisée afin de déterminer si celle-ci satisfait les critères énoncés au paragraphe 14 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (« Accord »). Nous vous tiendrons au courant de l'état d'avancement de votre communication révisée.

Nous avons aussi noté que vous n'avez désigné aucune information comme étant confidentielle ou exclusif, et ce, en conformité avec l'alinéa 11(8)b) de l'Accord. Par conséquent, votre communication révisée et les informations fournies à l'appui de celle-ci seront mises à la disposition des Parties à l'Accord et du public sur notre site Internet.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Secrétariat de la Commission de coopération environnementale

(original signé)

Par : Hugh Benevides
Conseiller juridique, Unité des communications sur les questions d'application

- c. c. M. Dan McDougall, représentant suppléant du Canada, Environnement Canada
- M^{me} Michelle De Pass, représentante suppléante des États-Unis, EPA
- M. Enrique Lendo, représentant suppléant du Mexique, Semarnat
- M^{me} Irasema Coronado, Ph.D., directrice exécutive de la CCE
- M. Dane Ratliff, directeur, Unité des communications sur les questions d'application